Longuyon, le 22 03 2023

Madame, Monsieur le délégué communautaire

Objet : Réunion du Conseil Communautaire
Nos réf. : JPJ/*MARS 2023*

Cher collègue,
Le Conseil Communautaire se réunira le

MERCREDI 29 MARS à 18 h 00
SALLE du SORGUE PIERREPONT

A l'ordre du jour :

1- **Election du secrétaire de séance**
2- **Procès-verbal du conseil communautaire du 15 03 2023** ANNEXE 1
3- **PERSONNEL- suppression, création et transformation de postes**
4- **BUDGET ORDURES MENAGERES-** ANNEXE 2
- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Budget Primitif 2023

5- **BUDGET GENERAL** ANNEXE 3
- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Budget Primitif 2023

DIVERS

Le rapport de présentation, le procès-verbal du dernier Conseil et les autres annexes sont joints à la présente- L'intégralité des dossiers est consultable au siège de la T2L

Le Président
Jean-Pierre JACQUE

Bien cordialement,

Nb : je vous rappelle que les Délégués communautaires suppléants ne peuvent participer avec voix délibérative à cette réunion du conseil communautaire qu'en cas d'absence de leurs délégués titulaires et dès lors que ces derniers m'en auront avisé préalablement (Article L. 5211 - 6 du CGCT)

✂ -

Je soussigné de la commune de pour le conseil communautaire du

Avise le président de la T2L de mon absence *[A cocher uniquement en cas de participation de votre suppléant(e)]*

○ Donne pouvoir à M.(me)…………………………Délégué(e) titulaire/suppléant(e)* de la commune de ……………………….
(Un même délégué ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable) ***Signature***

Terre Lorraine du Longuyonnais – Tél : 03 82 26 45 18/ Fax : 03.82.26.10.82
Courriel : dgs@longuyon.fr
2 rue Augistrou - BP 50030 54263 LONGUYON CEDEX